

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 792f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine



Géorgie : le Commissaire Hammarberg en visite pour favoriser la mise en œuvre des six principes concernant les droits de l'homme et la situation humanitaire

Strasbourg, 7.11.2008 - Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, se rendra dans des zones touchées par le conflit d'Ossétie du Sud du 12 au 14 novembre afin d'évaluer la situation actuelle concernant la mise en œuvre des six principes pour assurer de toute urgence la protection des droits de l'homme et l'aide humanitaire.

« Cette visite mettra l'accent sur les mesures effectives qui ont été prises pour protéger les détenus, les prisonniers de guerre et les personnes qui se cachent » a-t-il dit. « Je souhaite également poursuivre le dialogue avec les autorités responsables afin d'évaluer la mise en œuvre des [six principes](#) pour assurer de toute urgence la protection des droits de l'homme et la sécurité humanitaire que j'ai proposé dans le [rapport](#) qui a suivi ma première visite ici en août ».

Ces principes couvrent le droit au retour des personnes qui ont été déplacées ; la mise à disposition d'une aide suffisante et de conditions de vie satisfaisantes pour les personnes déplacées jusqu'à leur retour au foyer ; les efforts pour le déminage ; le retour au droit et à l'ordre dans les régions touchées par la guerre ; l'échange humanitaire de prisonniers de guerre, d'autres détenus et personnes bloquées ainsi que la garantie de la présence et de l'aide internationale dans les zones touchées pour répondre aux problèmes concernant les droits de l'homme et la situation humanitaire.

Le Commissaire Hammarberg se rendra à Tbilisi, Gori et Tskhinvali où il visitera les lieux et les institutions présentant de l'intérêt en matière de droits de l'homme, ainsi que les centres collectifs accueillant les personnes déplacées. Il rencontrera, parmi d'autres, le Ministre des affaires étrangères et le Ministre responsable des questions liées à la réintégration, des parlementaires, le Médiateur et les représentants des organisations internationales.

Contact médias : Mme Bojana Urumova, +33 6 62 16 79 95, bojana.urumova@coe.int

Le Commissaire aux droits de l'homme est une institution indépendante et non judiciaire du Conseil de l'Europe. Il a pour mandat de promouvoir la sensibilisation aux droits de l'homme et le respect de ces droits dans les 47 Etats membres. Elu par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. Hammarberg, l'actuel Commissaire a pris ses fonctions le 1^{er} avril 2006.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.